

SAMEDI MATIN - Université Paris 8, Amphi D0001

09h00 Etudes de cas sur les obligations internationales des entreprises, Regards croisés entre jeunes chercheurs

Présentation des problématiques soulevées par les cas présentés

- ▶ **PATRICK JACOB**, Maître de conférences en droit public à l'Université Paris-Sud

Cas n°1 : L'affaire SOCAPALM devant les points de contact nationaux : une illustration des difficultés à garantir l'effectivité des principes internationaux

- ▶ **MARIE GUIMEZANES**, Docteure, Sciences Po Toulouse

Cas n°2 : L'affaire Mubende-Neumann devant le Comité des droits de l'homme. L'obligation de l'État de faire respecter les droits de l'homme est-elle la voie à suivre ?

- ▶ **DALIA PALOMBO**, Doctorante au Max Planck Institut de Luxembourg
- ▶ **EDOUARD FROMAGEAU**, Docteur et Post-doc au Max Planck Institut de Luxembourg

10h00 Pause café

10h15 Tables rondes

V. LA RESPONSABILITÉ DES ENTREPRISES MULTINATIONALES

Sous la présidence de **PIERRE D'ARGENT**, Professeur à l'Université catholique de Louvain et Avocat au barreau de Bruxelles

Table ronde n°1. Les déclinaisons de la responsabilité des entreprises multinationales

La responsabilité des Etats à raison des activités des entreprises multinationales

- ▶ **PIERRE BODEAU-LIVINEC**, Professeur à l'Université Paris 8

La responsabilité et l'organisation juridique interne de l'entreprise multinationale

- ▶ **RÉGIS BISMUTH**, Professeur à l'Université de Poitiers

La responsabilité des entreprises en zone de conflit armé

- ▶ **MURIEL UBÉDA-SAILLARD**, Professeure à l'Université de Lille 2

11h15 Table ronde n°2. La réalisation ou l'évitement de la responsabilité

Les apports de la responsabilité sociétale des entreprises, le point de vue des entreprises

- ▶ **JULIE VALLAT**, responsable du service éthique et droits de l'homme, direction juridique du groupe Total
- ▶ **BRIGITTE DUMONT**, Directrice de la Responsabilité sociale des entreprises du groupe Orange

La réparation du dommage et la place du règlement transactionnel, point de vue des praticiens

- ▶ **BRUNO LEURENT**, Cabinet Foley Hoag, **ALEXANDRE UFF**, Cabinet Sherman et Sterling

12h30 Conclusions générales

- ▶ **LAURENCE BOISSON DE CHAZOURNES**, Professeure à l'Université de Genève

SAMEDI APRÈS-MIDI - Visite de la Basilique de Saint-Denis

INSCRIPTION OBLIGATOIRE SUR LE SITE

www.colloquesfdi2016.com

UNIVERSITÉ
PARIS8

VINCENNES-SAINT-DENIS

Laboratoire de recherche : forces du droit



Colloque SFDI 2016



19, 20 et 21 mai 2016

L'entreprise multinationale et le droit international

JEUDI 19 MAI 2016 de 14h à 18h
Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis

2 rue de la Liberté - 93526 Saint-Denis
Métro : ligne 13 - Saint-Denis Université

VENDREDI 20 MAI 2016 de 9h à 17h
Archives Nationales

59 rue Guynemer - 93383 Pierrefitte sur Seine
Métro : ligne 13 - Saint-Denis Université

SAMEDI 21 MAI 2016 de 9h à 13h

Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis
2 rue de la Liberté - 93526 Saint-Denis
Métro : ligne 13 - Saint-Denis Université

Programme

JEUDI APRÈS-MIDI

14h00 *Ouverture inaugurale*

Par la Présidente de l'Université Paris 8, **DANIELLE TARTAKOWSKY**
et le Président de la Société française pour le droit international, **ALAIN PELLET**

14h15 *Rapport introductif*

LAURENCE DUBIN, Professeure à l'Université Paris 8 et directrice du laboratoire Forces du droit

I. L'IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE MULTINATIONALE

Sous la présidence de **GENEVIÈVE BASTID-BURDEAU**, Professeur émérite de l'École de droit de la Sorbonne

14h35 *Les figures de l'entreprise multinationale*

Approche juridique - Les manifestations de la notion d'entreprise multinationale en droit international

▶ **YANN KERBRAT**, Professeur à l'École de droit de la Sorbonne

Approche stratégique - Les techniques juridiques d'optimisation pratiquées par les entreprises multinationales

▶ **DAVID CHEKROUN**, Professeur à l'ESCP Europe

15h15 *Le rattachement des entreprises multinationales*

Le point de vue du droit international privé

▶ **ETIENNE PATAUT**, Professeur à l'École de droit de la Sorbonne

Le point de vue du droit international public

▶ **JEAN-LOUIS ITEN**, Professeur à l'Université Paris 8 et directeur adjoint du laboratoire Forces du droit

16h00 *Débats avec la salle*

16h30 **Pause café**

17h00 **Études de cas sur l'identification des entreprises multinationales en droit européen et en droit comparé, regards croisés entre jeunes chercheurs**

Présentation des problématiques soulevées par les cas

▶ **WALID BEN HAMIDA**, Maître de conférences à l'Université d'Evry-Val-d'Essonne

Cas n°1 : Quelques réflexions à propos de l'affaire Shell aux Pays-Bas

▶ **CLAIRE BRIGHT**, Lecturer, London School of Business and Management, Université d'Oxford

Cas n°2 : Les questions de compétence juridictionnelle internationale en matière de responsabilité sociale de l'entreprise multinationale : l'affaire Comilog

▶ **ETIENNE FARNOUX**, Doctorant en droit international privé et ATER à l'École de droit de la Sorbonne

18h00 *Débats avec la salle*

18h30 **Cocktail aux Archives nationales**

VENDREDI - Auditorium des Archives Nationales

II. L'ENTREPRISE MULTINATIONALE, OBJET DU DROIT INTERNATIONAL

Sous la présidence de **CHARLES LEBEN**, Professeur émérite de l'Université Paris II Panthéon Assas

09h00 *Entreprises multinationales et droit international du commerce*

▶ **ALEXIS MASSOT**, Juriste chargé du règlement des différends à l'OMC

▶ **HABIB GHERARI**, Professeur à Aix-Marseille Université (AMU)

Entreprises multinationales et droit fiscal : la lutte contre l'optimisation fiscale

09h30 *Les pratiques d'optimisation fiscale*

▶ **MARC PELLETIER**, Professeur à l'Université Paris 8

Les instruments de l'OCDE

▶ **NICOLA BONUCCI**, Directeur du service juridique de l'OCDE

10h10 *Entreprises multinationales et lutte contre la corruption*

▶ **MARK PIETH**, Professeur à l'Université de Bâle et ancien Président du groupe de travail de l'OCDE sur la lutte contre la corruption dans les transactions commerciales internationales

10h30 *Débats avec la salle*

11h00 **Pause café**

III. L'ENTREPRISE MULTINATIONALE, ACTEUR DU DROIT INTERNATIONAL

Sous la présidence de **ANTOINE LYON-CAEN**, Professeur émérite de l'Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense

11h30 *Les capacités normatives des entreprises multinationales*

▶ **HERVÉ ASCENSIO**, Professeur à l'École de droit de la Sorbonne

11h50 *Les entreprises multinationales et l'optimisation des chaînes de valeur mondiale*

▶ **HORATIA MUIR WATT**, Professeure à l'École de droit de Sciences Po Paris

12h10 *Débats avec la salle*

12h30 **Déjeuner aux Archives nationales**

IV. L'ENTREPRISE MULTINATIONALE, SUJET D'OBLIGATIONS INTERNATIONALES

Sous la présidence de **MARINE GARNÉ DE TRÉCESSON**, Ambassadrice pour la bioéthique et de la responsabilité sociétale des entreprises au Ministère des Affaires étrangères et du développement international

14h00 *L'influence du droit international des droits de l'Homme sur les entreprises multinationales*

▶ **OLIVIER DE SCHUTTER**, Professeur à l'université catholique de Louvain et membre du Comité de l'ONU sur les droits économiques sociaux et culturels

▶ **ANTOINE BERNARD**, Directeur général de la FIDH

14h40 *L'influence du droit international de l'environnement sur les entreprises multinationales*

▶ **JORGE E. VINALES**, Professeur à l'Université de Cambridge

▶ **BÉATRICE PARANCE**, Professeure à l'Université Paris 8

15h15 *Les obligations des investisseurs*

▶ **MAKANE MBENGUE**, Professeur à l'Université de Genève

15h30 *Débats avec la salle*

15h50 **Pause café**

16h00 *Conférence d'actualité sous la présidence de* **ALAIN PELLET**, Président de la Société française pour le droit international

▶ **RONNY ABRAHAM**, Président de la Cour internationale de Justice

▶ **FRANÇOIS ALABRUNE**, Directeur des affaires juridiques au Ministère des Affaires étrangères et du développement international

▶ **JEAN-PIERRE COT**, Juge au Tribunal international du droit de la mer

▶ **MATHIAS FORTEAU**, Membre de la Commission du droit international

▶ **MARC PERRIN DE BRICHAMBAUT**, Juge à la Cour pénale internationale

17h30 *Assemblée générale*

20h30 **Dîner de gala à la Légion d'honneur, Salon des fêtes, Saint-Denis**